

Le petit Cambonnais

illustré



ÉDITO

Vous avez entre vos mains le petit Cambonnais illustré. C'est un bilan, forcément incomplet, aux couleurs de l'arc-en-ciel qui s'est posé avec bonheur sur le clocher de Cambon.

Cet arc-en-ciel de thèmes a un fil conducteur : donner un cœur et une âme à Cambon, qui a connu un développement considérable depuis vingt ans, avec la particularité d'avoir un centre bourg quasiment vide. Apporter de la cohérence à l'urbanisme, créer des espaces publics conviviaux, construire une école, sont la première étape d'un réaménagement plus global du centre bourg - qui lui-même est teinté de la couleur verte du Grenelle de l'environnement.

Tous ces aménagements sont en adéquation avec les moyens de la commune. Depuis 2008, le souci de contenir la pression fiscale a été constant, et la construction de l'école n'entraînera pas de hausse de la fiscalité. Le Conseil Général et l'Etat nous soutiennent avec un taux de subvention supérieur à 60%. Le Trésorier Général a étudié le projet, nos comptes et nous a donné quitus.

La gestion municipale a été rationalisée et la masse salariale contenue grâce à un travail important de la part de vos élus. Je tiens à les remercier publiquement. Je tiens également à rendre hommage aux services de l'agglomération qui font un travail remarquable, et qui sont d'une aide précieuse.

Et pour nous élus, quel bilan ? Liés par le but commun de travailler ensemble pour le bien de tous, nous avons mené tout de front, avec sérieux et bonne humeur : ces cinq ans ont été une formidable aventure humaine..

*Sarah Laurens
Maire de Cambon*



AMÉNAGEMENTS URBAINS 2

- Le P.L.U
- Le cimetière
- Les réseaux et propreté

EDUCATION 3

- Le projet d'école
- La gestion de l'école

GESTION COMMUNALE 4

- La gestion financière
- La communication
- Le plan communal de sauvegarde
- Le CCAS

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE 5 - 6

- Le centre bourg
- Le jardin de palabres
- Les bassins de rétention
- Le stade

SÉCURITÉ 7 - 8

- Les aménagements de voirie

PATRIMOINE 9

- L'église Saint Pierre
- Le jardin du Presbytère

CULTURE & VIE ASSOCIATIVE 10

AMÉNAGEMENT URBAIN

Le P.L.U.

Après deux ans et demi de travail, le **Plan Local d'Urbanisme** a été approuvé en octobre 2011. Ce document est l'élément fondamental du développement d'une commune. Les axes énoncés dans ce document sont l'expression du projet communal dans l'organisation de son territoire.

Les enjeux de la commune ont ainsi été identifiés : **préserver l'environnement**, en luttant notamment contre la consommation des terres agricoles à des fins urbaines, en **favorisant la densification** de l'habitat, en **urbanisant prioritairement des zones desservies par le transport collectif**, et en veillant à limiter les déplacements en véhicule individuel.

Un urbanisme maîtrisé, la préservation des terres agricoles et l'arrêt du « mitage », sont les idées phares de ce document. Le PLU ouvre 16 hectares à la construction, avec en particulier plus de 4 hectares au centre bourg (avec un schéma d'orientation) pour construire un vrai village.

La lecture du PLU ainsi que les documents associés sont accessibles sur le site de la mairie : <http://www.cambondalbi.reseaudescommunes.fr>

Le cimetière

En 2009, il ne restait plus que quatre concessions libres au cimetière. La commune a acquis 2 660 m² de terrain afin de faire une extension. Aujourd'hui cet agrandissement est drainé, planté, ceint d'un mur avec un portail en fer forgé et d'une haie. L'extension comprend également un jardin du souvenir avec une fontaine de dispersion et un dépositoire qui a bénéficié d'une subvention au titre de la réserve parlementaire.



Les réseaux

La commune a accompagné le SDET pour l'enfouissement des réseaux sur la route de Mouziès, la rue Toulouse-Lautrec, le centre village, en prenant à sa charge le coût des travaux concernant les lignes téléphoniques.

Le Conseil Général a pour sa part subventionné le déplacement de la ligne haute tension au centre bourg.



Propreté



Dans le cadre du réaménagement du centre bourg, la communauté d'agglomération a installé un ensemble de quatre conteneurs enterrés, ce qui a permis de supprimer les bacs roulants encombrants.

ÉDUCATION



Le projet d'école

L'ancienne école (photo ci-contre) a été construite au début du siècle dernier. Elle s'est vue rajouter petit à petit un ensemble de bâtiments pour faire face à l'afflux de nouveaux écoliers dû à l'urbanisation croissante de la commune. La résultante est une école sans cohérence : de nombreux escaliers, un parcours digne d'un labyrinthe et un manque criant d'espace.

La création d'une nouvelle école, conforme à la loi sur l'accessibilité, permettra de donner aux petits cambonnais un lieu de travail adéquat.

Bioclimatique, le bâtiment aura un coût de fonctionnement bien moins onéreux et un entretien beaucoup plus facile.

Cette création fait partie d'un plan de restructuration global. Le bâtiment de l'école primaire sera réhabilité pour héberger la mairie qui manque actuellement de place. L'école maternelle fait l'objet d'une étude par le PACT 81. Cette association prendra en charge le coût total de la transformation du bâtiment en six logements locatifs.

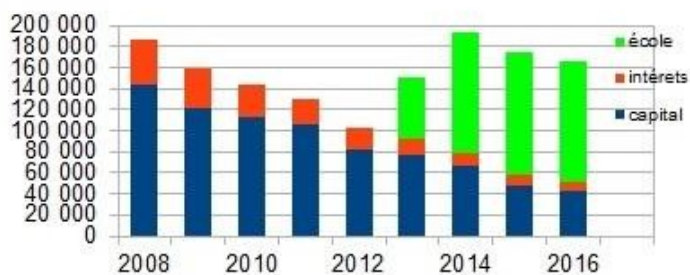


La gestion de l'école

L'école n'est pas qu'une affaire de bâtiments. La commune organise, avec ses employés, le nettoyage et l'entretien des locaux et l'aide aux enseignants. Depuis 2008, la municipalité a mis en place le service minimum d'accueil les jours de grève. Elle a pris en charge, depuis janvier 2012, la gestion de la cantine qui était historiquement organisée par l'association des parents d'élèves. Dans ce cadre, elle vient de voter la mise en place d'une tarification selon le quotient familial et travaille sur les moyens de répondre à la réforme des rythmes scolaires.

GESTION COMMUNALE

La gestion financière



Annuité d'emprunt

Comme prévu et grâce à une gestion financière rigoureuse depuis 2008, la commune s'est désendettée, afin de permettre de réaliser l'emprunt de l'école. Tous les aménagements présentés dans ces pages, hormis l'école, ont été faits sur fonds propres. Cette gestion, validée par le Trésorier Public est illustrée par le tableau des annuités d'emprunt : l'endettement lié à l'école en 2014 est à peine plus élevé que ne l'était celui de 2008. De plus, le conseil municipal s'est engagé depuis son élection à limiter la hausse des taux d'imposition – en 2013, elle est de 0 %.

La gestion du personnel : les emplois aidés ont été transformés en emploi pérennes et une indemnité d'administration et de technicité (IAT) a été instaurée en 2010. Les agents ont été encouragés à suivre des formations afin de développer leurs compétences.

La communication

Un gros effort de communication a été fait depuis 2008 par les élus, pour informer au mieux les Cambonnais : Le petit Cambonnais est distribué tous les trimestres ; la Gazette des associations est mensuelle. Le site internet totalement rénové en 2008 est une mine d'informations sur la commune.

Les réunions de quartier qui ont lieu chaque année permettent, quant à elles, la rencontre entre élus et citoyens pour discuter de toutes les affaires de la commune. C'est également un excellent moyen de recueillir leurs avis et d'être à leur écoute.



Le C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale gère le portage des repas à domicile. De plus, estimant que la solidarité doit s'exprimer entre les générations, il organise depuis 2010, un après-midi festif pour les aînés au mois de décembre auquel est associé le conseil municipal jeunes.

Le CCAS a mis en place toute une série de conférences sur des thèmes médicaux. Le Dr Moussa a formé de nombreux habitants à l'utilisation du défibrillateur semi-automatique, placé en accès libre devant la mairie.



Le plan communal de sauvegarde

La municipalité a mis en place un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), qui recense précisément les aléas, les enjeux, les moyens et l'organisation à mettre en œuvre au niveau communal pour répondre au mieux à toutes les situations. Il permet d'effectuer un inventaire des risques, naturels ou industriels, auxquels elle peut avoir à faire face en cas d'accident ou de phénomène d'une ampleur exceptionnelle.



AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Le centre bourg



L'urbanisation de Cambon avait laissé le centre bourg orphelin. Les Cambonnais habitent un peu partout sur la commune, mais relativement peu d'entre eux vivent au centre. C'est ainsi qu'on y trouvait école, mairie et commerces, mais aucun endroit aménagé, propice aux discussions et rencontres. L'une des premières orientations du conseil municipal a été de donner un cœur au village.



Le jardin des palabres



Situé derrière la crèche, il répond aux demandes des parents d'avoir un petit espace de jeux au village dans un cadre verdoyant. Grâce à l'investissement des élèves du Lycée Fonlabour, ce qui n'était qu'un espace abandonné est devenu **un vrai jardin** que les cambonnais se sont rapidement appropriés.

La **place de l'école** était en 2008 un simple parking goudronné. Pour rendre le centre bourg plus attractif, la première action de la municipalité a été de créer un espace piéton. Le réaménagement de la place s'est terminé en 2011 : reprise des réseaux, décapage du sol pour niveler et faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, plantations et lampadaires de qualité.

La rue **devant la crèche et le restaurant** est devenue une allée piétonne fréquentée et agrémentée de plantations qui ont remplacé les places de parking.





Les bassins de rétention

Les bassins de rétention sont une obligation imposée aux lotisseurs pour compenser l'imperméabilisation des sols. Ils permettent de stocker l'eau pluviale en cas de grosses pluies et un écoulement plus lent pour retrouver les réseaux. Il a semblé intéressant de les aménager et de les planter. Les bassins situés à Maillol et La Combe ont fait l'objet

d'études de la part du cabinet Seba Sud-Ouest. L'écoulement de l'eau dans le bassin de Maillol a été repensé, le terrain de basket refait et toute la voirie autour réaménagée. Les deux bassins ont été plantés de végétaux variés et agrémentés de bancs permettant ainsi de créer des espaces conviviaux.



Le stade



Au stade, la passerelle enjambant le ruisseau avait été placée sur deux poteaux EDF, reposant sur les berges. L'eau ayant fait son œuvre en peu d'années, l'une d'elles menaçait de céder. La consolidation de l'ancrage de la passerelle a demandé la création de deux culées dans les berges pour une installation pérenne.

Le stade et ses installations ont fait l'objet de nombreux travaux : la réfection du terrain de pétanque, le changement des toutes les huisseries du club house et des vestiaires.

L'acquisition du Bois de la Devèze pour un euro symbolique en 2009 a permis la création d'un parcours de santé à Cambon et ainsi un agrandissement de la zone sportive de la commune.

De plus, un sentier piéton a été créé entre le haut de la côte de Lanel et le ruisseau, première étape dans un schéma global de déplacements doux qui permettront, à terme, de relier différents quartiers au centre village.



SÉCURITÉ

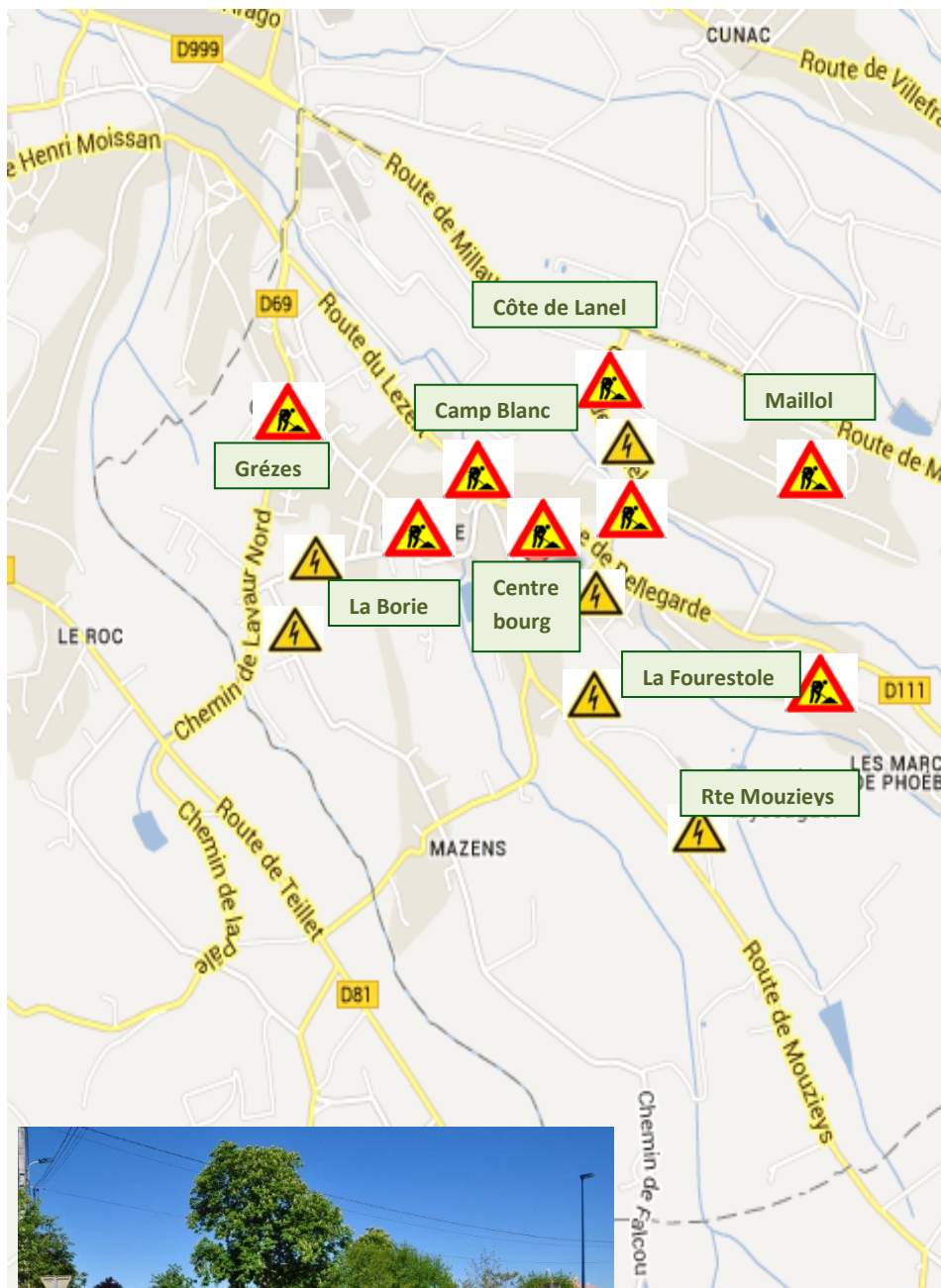


Les aménagements de voirie

En dehors des travaux habituels d'entretien de voirie, la commune a engagé des travaux importants de sécurisation de la voirie ces dernières années.

Grace au transfert de cette compétence à l'agglomération, la commune bénéficie des tarifs négociés de ses marchés et de l'assistance technique de son bureau d'ingénierie. Les travaux réalisés sont ainsi plus professionnels, plus rapides et moins coûteux.

C'est ainsi qu'ont été étudiés : le réaménagement de voirie à Maillol - l'accès à la zone artisanale des Combettes - le rond-point de la Borie - la sécurisation de Camp Blanc - le parking du cimetière - la sécurisation de la rue de l'Ecole.



Avant travaux

Rond point de la Borie

Après travaux



Avant 2011



Réaménagement à Maillol Grand

aujourd'hui



Travaux voirie



Enfouissement
lignes EDF et
télécom



Avant 2013



Carrefour Camp Blanc

aujourd'hui

PATRIMOINE

Il existe sur Cambon, un patrimoine culturel et historique des plus intéressants. Si les œuvres majeures relèvent de l'art sacré, de nombreux autres domaines, parmi lesquels les paysages, méritent toute notre attention.

L'église Saint Pierre

La municipalité, soucieuse de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine, consacre chaque année une part du budget communal à cette noble tâche trop souvent ignorée du grand public.

C'est ainsi que l'on peut relever, ces cinq dernières années :

- Dans l'église, la restauration des peintures sur toile du XVIIème
- La restauration du cadre du tableau de la crucifixion, également dans l'église,
- La réparation de la cloche dont la bélière était endommagée,
- La mise en place d'une grille de protection à la chapelle Sud afin d'y exposer sous forme de Trésor, après l'installation d'un équipement d'alarme antivol, les objets culturels de valeur,
- La restauration du beffroi (ensemble complexe de poutres soutenant les cloches) qui accusent les ans et dont les ancrages et scellements menaçaient de céder,
- Pour protéger le clocher et l'église, un parafoudre et un paratonnerre ont été installés, avec un coq girouette qui a fait le bonheur des enfants de l'école.



Le jardin du presbytère



Mise en valeur du belvédère du presbytère. **Photo de gauche** : vous remarquerez le mur d'enceinte du jardin, ainsi que le muret collé à l'église. **Photos centrale et à droite** : Les murs ont été rabaissés et piquetés, laissant apparaître les pierres. Un garde-corps en fer forgé a été mis en place.



CULTURE & VIE ASSOCIATIVE

Depuis 2009, la municipalité s'est engagée dans l'organisation d'activités culturelles : fête de la musique, exposition de peintures en lien avec l'école et concerts, qui ont permis de découvrir des artistes locaux et d'ouvrir un nouvel espace d'attractivité. La randonnée semi-nocturne (en partenariat avec Cambon Aventure) est l'occasion chaque année de partager un moment d'évasion, de convivialité et de découvrir différemment son environnement.



Un grand merci à tous les parents qui s'investissent dans les associations de la commune, en particulier celles qui sont directement liées à l'enfance, telles que la Crèche «Pirouette et Galipette», l'école avec l'Association des Parents d'élèves, le Village des Enfants. Grâce à cette association, les enfants de 3 à 11 ans sont pris en charge et ont des activités en dehors du temps scolaires.

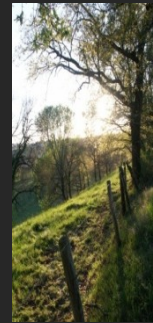
En 2011, les adolescents se sont vu proposer un chantier « bosses BMX » ; le terrain ainsi réaménagé permet encore aujourd'hui aux amateurs d'exercer leur talent.

Un grand merci, aussi, à toutes les associations qui ont des écoles de jeunes et qui font un travail formidable d'éducation, d'accompagnement et de citoyenneté pour nos enfants.



Notre village a la chance d'avoir 28 associations qui sont une véritable richesse pour la commune. Elles participent à un « mieux vivre ensemble à Cambon », à ce titre la municipalité les soutient en leur versant une subvention annuelle et en mettant à leur disposition les équipements communaux.





Publication de la commune de Cambon

4 place de la mairie – Tél. 05 63 53 00 00 – Fax. 05 63 53 03 56 – Email. : mairie.de.cambon@wanadoo.fr

Site Internet : www.cambondalbi.fr

Directeur de la publication : Sarah Laurens – Rédaction et mise en page : Commission communication

Impression : Juillet 2013 – Tirage : 900 exemplaires